



TÉMOIGNAGE : Adrien, en 4e année chez les Compagnons du devoir et du tour de France

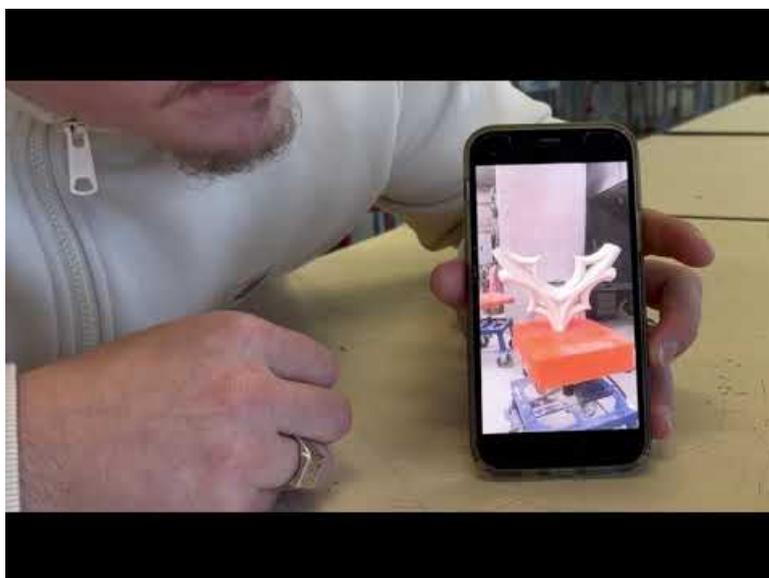
publié le 27/05/2024

Quelle poursuite d'études dans le supérieur peut-on faire après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée ?

Descriptif :

Quelle poursuite d'études dans le supérieur peut-on faire après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée ?

Adrien, bachelier en 2020, a suivi les enseignements de spécialité en arts plastiques et en sciences de la vie et de la terre au lycée Bellevue, à Saintes. Il était également en section sport-études rugby. Après son année de terminale, il est entré chez les Compagnons du devoir et du tour de France. Dans ce témoignage, il revient sur l'apport des compétences développées dans l'enseignement des arts plastiques.



TEMOIGNAGE : Adrien, Compagnon du Devoir et Tour de France (Video Youtube)